



DEPARTEMENT DU GARD  
ARRONDISSEMENT DE NIMES  
CANTON DE REDESSAN

MAIRIE D'ARGILLIERS

PROCES VERBAL DE  
SEANCE  
COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
13 OCTOBRE 2021

Convoqués : Laurent Boucarut, Christine Crouzier, Rémi Clenet, Christian Bonnet, Solveig De Corneillan, Laurent Dubois, Danielle Leudière, Martine Fernandes, Sidonie Reynier, Jean Philippe Valentin, Didier Verstraete

Présents : Laurent Boucarut, Christine Crouzier, Christian Bonnet, Solveig De Corneillan, Laurent Dubois, Danielle Leudière, Martine Fernandes, Sidonie Reynier, Jean Philippe Valentin

Absent/Excusés : Remy Clenet procuration à Laurent Boucarut  
Didier Verstraete procuration à Jean Philippe Valentin

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30

Désignation d'un secrétaire de séance : Danielle Leudière

### **ORDRE DU JOUR**

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 25 aout 2021.

#### **Delibération :**

Concernant le projet d'implantation du relais intercommunal des Restos du Cœur sur Remoulins dans la zone de l' Arnède, et en ce qui concerne la proposition d'une convention pour 3 ans, la commune d'Argilliers émet son accord pour une participation annuelle de 500 euros.

- 2 Finances
- 3 Personnel
- 4 Environnement
- 5 Urbanisme
- 6 Culture
- 7 Communication
- 8 Intercommunalité

## **2. Finances**

Le prochain conseil municipal du 15 décembre 2021 abordera le budget annuel avec un excédent de fonctionnement, 130 000 euros de dépenses et 80 000 euros de recettes.

## **3. Personnel**

La prolongation du contrat d'un agent communal en CUI qui prend fin en mars 2022 est à l'étude. Il souhaite une prolongation de son contrat jusqu'en décembre 2022.

## **4. Environnement**

L'Office National des Forêts propose un dossier proposant un plan d'aménagement des bois d'Argilliers jusqu'en 2040. La Société Boralex qui étudie la faisabilité d'un projet d'implantation d'un champ de panneaux photovoltaïques aborde la fin de l'étude environnementale. Boralex doit confier son étude à l'ONF pour consultation et avis.

Présentation du bilan estival (du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2021) édité par la gendarmerie de Remoulins. (735 interventions – 276 crimes et délits- 16 jours de présence de la brigade équestre- 440 dépistages alcoolémie pour 42 dépistages positifs- 14 rétentions de permis de conduire).

Argilliers figure dans la zone concernée par l'arrêté désignant la pollution des sols par les nitrates.

Voie verte : Un projet de suppression des passages piétons ainsi qu'une signalisation renforcée est à l'étude.

## **5. Urbanisme**

Le projet de risque incendie de forêts impose des contraintes à l'urbanisation. En effet, la présentation de la carte départementale désigne une grande partie du département en zone à fort risque d'incendies où l'urbanisme est impossible.

Le réseau de la fibre est en cours d'installation sur la commune.

Des travaux de voiries pour boucher des trous ont été faits chemin de la bergerie, chemin du grès.

Le conseil de l'école d'Argilliers aura lieu le 18 octobre 2021. A la rentrée 2021, 18 enfants sont scolarisés dans 2 classes. Des démarches auprès des communes environnantes sont à l'étude pour la faisabilité d'un regroupement pédagogique à la rentrée 2022.

Des parents ont du mal à être présents à la fermeture de l'accueil périscolaire à 17 h 45. La mairie envisage la possibilité d'aménager le temps de travail de l'agent concerné pour une fermeture plus tardive, et ce dès les semaines à venir.

## **6. Culture**

Point sur les évènements culturels de cette année :

28 aout : soirée musicale dans la cour de l'école

18 septembre : manifestation caritative musicale dans la cour de l'école

25 septembre : opération nettoyons la nature aux abords d'Argilliers pour finir par un apéro convivial avec les bénévoles de la commune de Saint Maximin au pont romain.

9 Octobre : « le jour de la nuit » sur la place du village, conférence animée par Michel Hivernaud, sur les astres et étoiles. Observation du ciel impossible due aux nuages, Mr Hivernaud propose une seconde séance au printemps 2022.

A venir : les 23 et 24 octobre : vide dressing dans la salle polyvalente.

Spectacle Big Zazou pour les tout-petits, proposé par la communauté de communes du Pont du Gard le 27 octobre.

Le samedi 6 novembre au matin, une ballade est organisée par la bibliothèque dans la zone publique du lieu-dit « Bornègre ».

Le 7 novembre : organisation du loto des Boissetiers dans la salle polyvalente de l'école.

Le 13 novembre : trail Veni Vici avec le départ de sa balade gourmande à Argilliers.

Il est évoqué la possibilité d'organiser une matinée « couture et tricot » dans la bibliothèque ainsi qu'une manifestation « plantes et graines » à troquer ou vendre et également l'évocation d'une balade dans le village autour du thème des Fabriques suite au passage des représentants de l'office du tourisme pour une mise à jour des sentiers de Petites Randonnées.

Le pigeonnier du village (fabrique du Baron de Castille classée à l'inventaire des monuments historiques) a été nettoyé par un habitant du village. Le château est toujours en vente.

## **7. Communication**

La commune va prendre un abonnement sur le site internet Campagnol (abonnement de 300 euros/an) afin d'avoir un site actualisé et attractif pour la commune d'Argilliers.

## **8. Intercommunalité**

Le changement de communauté de commune est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Toutes les communes de la communauté de commune d'Uzès doivent voter et donner leur accord pour notre adhésion.

13180 euros seront reversés à Argilliers ainsi que d'autre communes partenaires par la communauté de commune du Pont du Gard. Cette dernière réclame 7906.44 euros pour l'enlèvement du panneau à message variable sur la place Mireille Tournigant. Notre commune attend les éléments de valeurs comptable concernant cette réclamation.

Le 4 novembre prochain, une distribution gratuite de broyats est proposée par la déchèterie de Vallabrix. Le Sictomu d'Argilliers propose aux habitants d'Argilliers la formation de 2 référents pour le traitement des déchets fermenticides.

Le 30 septembre a eu lieu au collège de Remoulins la réunion syndicale pour l'élection du président. Mr Laurent Dauga a été élu président. La rentrée scolaire s'est bien passée. Il n'y a pas eu de retour de parents mécontents.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 45